

Objectifs

- Identifier les aspirations, les aptitudes, en rapport avec le marché de l'emploi.
- Analyser les potentialités et les possibilités de les mettre en œuvre.
- Repérer les compétences.

Programme détaillé

Etape 1 : l'entretien d'accueil

- Présentations
- Mise en confiance : garanties relatives au secret professionnel.
- Présentation des rôles : le psychologue du travail / le bénéficiaire
- Recueil du consentement du bénéficiaire. **L'adhésion et l'implication du bénéficiaire sont des conditions à la réalisation du bilan**
- Analyse de la demande : le psychologue du travail identifie la demande et aide le bénéficiaire à l'explicitation et analyse des attentes
- Identifier les éventuels freins : handicap, difficultés liées à la santé physique ou mentale, contraintes familiales, mobilité...
- Signature du contrat qui définit les droits et obligations des partenaires en présence impliqués : bénéficiaire, psychologue du travail et organisme prenant en charge le financement.

Etape 2 : Analyse des compétences

- Travail sur le concept de compétences
- Exploration des acquis, des parcours et intérêts du bénéficiaire
- Travaux d'analyse avec l'aide du psychologue du travail
- Technique d'entretien spécifique pour aider le bénéficiaire à verbaliser ses compétences
- Consignes pour le travail en autonomie
- Réalisation de questionnaires et exercices sur différents domaines (contexte professionnel, valeurs, ...)

Etape 3-4-5 : Passation des tests et questionnaires.

d'aptitudes (Base Centrale Test – Motivation, Profil pro, Vocation et autres selon les profils et besoins)

- a) Passation des tests et questionnaires d'intérêt professionnels
 - Le bénéficiaire passe en individuel le test sélectionnés
 - Entretien sur les conditions de passation
 - Correction du test par le psychologue du travail
 - Analyse et interprétation des résultats par le psychologue du travail
 - Echanges avec le bénéficiaire
 - Le bénéficiaire repart avec les analyses de test joints à sa synthèse
 - Travail d'après les résultats du test avec l'aide du psychologue du travail

Méthode Pédagogique :

En amont, réunion d'information présentant la démarche.

Le bilan s'articule en 3 phases :

- L'accueil, information sur la démarche du bilan et analyse des compétences (étape 1, 2)
- La phase d'investigation (étapes 3 à 10)
- L'élaboration de la synthèse et la restitution (étape 11 et 12)

Prestation réalisée en individuel et en face à face

Pré requis :

Engagement personnel et volontaire du bénéficiaire jusqu'à la dernière étape du bilan de compétences.

Public concerné :

Toute personne adulte, salariées ou à la recherche d'un emploi.

Durée : 24 heures

Financement :

Le stagiaire peut mobiliser son Compte Personnel de Formation, ou bénéficier du plan de formation de son entreprise, ou financer lui-même sa formation.

Conditions d'accessibilité :

Rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite.
Un entretien d'accueil individualisé sera proposé par la référente TH aux personnes en situation de handicap afin d'évaluer les besoins spécifiques.

Tarif HT : 1600 €

Etape 6 : Enquêtes métiers et secteurs d'activité

Le bénéficiaire est invité à réaliser des enquêtes métiers en autonomie

- Se renseigner sur les profils de poste, sur les caractéristiques d'un métier ou d'un domaine
- Se renseigner sur les éventuelles formations pour accéder à un métier (coût, localisation, faisabilité, niveau requis...)
- Se rendre sur place, observer le métier que le bénéficiaire aimerait bien exercer et réaliser un entretien approfondi avec une personne qui l'exerce

Etape 7 : Restitution des enquêtes

Séance animée par le psychologue du travail

- Le bénéficiaire fait part de ses recherches
- Croiser différents regards et susciter de nouvelles pistes auprès du bénéficiaire
- Le bénéficiaire et le psychologue identifient les moyens de parvenir à ce poste : formation, vae....

Etape 9 : Identification des 2 pistes préférentielles

- Suite aux enquêtes métier le bénéficiaire et le psychologue identifient les 2 pistes qui conviennent le mieux au bénéficiaire
- Travail sur les moyens de parvenir à ce métier : quoi, comment et quand
- Travail sur le CV, fond et forme

Etape 10 : Méthodologie de recherche d'information

- Familiarisation avec le compte CPF
- Recherche de formation (si besoin d'acquisition de nouvelles compétences) et recherche d'emploi

Etape 11 : Elaboration de la synthèse du bilan de compétences

- Le psychologue rédige la synthèse du bilan qui vient de s'écouler
- Le psychologue peut mettre en contact le bénéficiaire avec un CEP si besoin

Etape 12 : Restitution de la synthèse du bilan de compétences et évaluation du programme

- Restitution du bilan qui vient de s'écouler
- Remise de la synthèse au bénéficiaire en plus des résultats de ses tests
- Le bénéficiaire remplit une fiche d'évaluation de la prestation et est informé sur les étapes suivantes (point à 6 mois)